

Centre Public d'Action Sociale
VERLAINE
Province de Liège

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE DU 25/11/2021

Présents: M. Patrick DANZE, Président, Mme Laura de WERGIFOSSE, Directrice générale,
M. Vincent ANGENOT, Madame Béatrice BERNARD, M. Philippe BYVOET, M. Laurent COLLARO, M. Didier GOBERT, M. Laurent HINQUE, Mme Julie THYS, Mme Paula ROBERT, Conseiller(s).

Budget de l'exercice 2022 : présentation et approbation

Le Conseil,

Vu la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976 et en particulier les articles 88, 89bis ;

Vu la circulaire budgétaire relative à l'élaboration des budgets des communes de la Région wallonne ;

Vu le rapport de la Commission budgétaire du 22 novembre 2021 conformément à l'article 12 du R.G.C.C. ;

Vu l'avis du Comité de Concertation Commune/CPAS du 22 novembre 2021 et la présentation du rapport sur les synergies et économies d'échelle élaboré par le Comité de concertation conformément à l'article 26bis de la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976 ;

Vu l'avis de légalité du Directeur financier remis en date du 22 novembre 2021 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité des membres présents :

Le rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le CPAS ainsi que les économies d'échelle et les suppressions de doubles emplois ou chevauchement d'activités du CPAS et de la Commune.

ARRETE comme suit le budget 2022, à l'unanimité des membres présents :

Le montant de l'intervention communale s'élève à 440.000 euros.

Le budget ordinaire s'équilibre à 1.141.567,54 EUR :

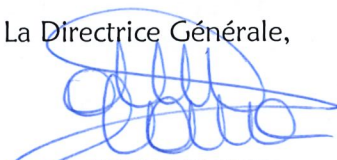
		2020	2021			2022
			Après la dernière M.B.	Adaptations	Total	
COMPTE 2020						
Droits constatés nets	1	1.061.961,42				
Engagements à déduire	2	980.421,10				
Résultat budgétaire au compte 2020 (1 - 2)	3	81.540,32				
BUDGET 2021						
Prévisions de recettes	4		1.224.101,16	0,00	1.224.101,16	
Prévisions de dépenses	5		1.224.101,16	0,00	1.224.101,16	
Résultat présumé au 31/12/2021 (4 - 5)	6		0,00		0,00	
BUDGET 2022						
Prévisions de recettes	7					1.141.567,54
Prévisions de dépenses	8					1.141.567,54
Résultat présumé au 31/12/2022 (7 - 8)	9					0,00

Le budget extraordinaire s'équilibre à 216.000 EUR :

		2020	2021			2022
			Après la dernière M.B.	Adaptations	Total	
COMPTE 2020						
Droits constatés nets	1	57.090,35				
Engagements à déduire	2	54.582,52				
Résultat budgétaire au compte 2020 (1 - 2)	3	2.507,83				
BUDGET 2021						
Prévisions de recettes	4		128.496,63	-90.000,00	38.496,63	
Prévisions de dépenses	5		128.496,63	-90.000,00	38.496,63	
Résultat présumé au 31/12/2021 (4 - 5)	6		0,00		0,00	
BUDGET 2022						
Prévisions de recettes	7					216.000,00
Prévisions de dépenses	8					216.000,00
Résultat présumé au 31/12/2022 (7 - 8)	9					0,00

Pour le Conseil,

La Directrice Générale,



L. de WERGIFOSSE

Le Président,



P. DANZE

Pour extrait conforme,

La Directrice Générale,



L. de WERGIFOSSE






Le Président,



P. DANZE

Avis individuels des participants

Noms:	Remarques et avis individuels:	Signatures
Virginie SAUSS	Avis favorable	
Patrick DANZE	Avis favorable	
Sylvie de WAGGIFORE	Avis favorable	

Date du rapport: 22/11/24

**COMITE DE CONCERTATION COMMUNE - CPAS
du 22 novembre 2021.**

Présents : H. Jonet, Bourgmestre
 P. Danze, Président du CPAS
 V. Gerday, H. Buttiens, G. Poty, Echevins
 V. Angenot, L. Collaro, P. Robert, Conseillers C.P.A.S.
 I. Doyen, Directrice Générale de l'Administration communale
 L. de Wergifosse, Directrice Générale du C.P.A.S.
 V. JANSS, Directrice financière de l'Administration communale et du C.P.A.S.

BUDGET du CPAS - Exercice 2022

Le Comité de Concertation,

Vu la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976,

Vu la circulaire budgétaire relative à l'élaboration des budgets des communes de la Région wallonne,

Vu le rapport de la Commission budgétaire du 22/11/2021 conformément à l'article 12 du R.G.C.C.,

Vu l'avis de légalité du Directeur financier en date du 22/11/2021,

Considérant que le montant de l'intervention communale s'élève à 440.000 euros,

Après en avoir délibéré,

EMET, à l'unanimité,

Un avis favorable sur le projet de budget du CPAS pour l'année 2022.

Le budget ordinaire s'équilibre à 1.141.567,54 EUR :

		2020	2021		2022
			Après la dernière M.B.	Adaptations	
COMPTE 2020					
Droits constatés nets	1	1.061.961,42			
Engagements à déduire	2	980.421,10			
Résultat budgétaire au compte 2020 (1 - 2)	3	81.540,32			
BUDGET 2021					
Prévisions de recettes	4		1.224.101,16	0,00	1.224.101,16
Prévisions de dépenses	5		1.224.101,16	0,00	1.224.101,16
Résultat présumé au 31/12/2021 (4 - 5)	6		0,00		0,00
BUDGET 2022					
Prévisions de recettes	7				1.141.567,54
Prévisions de dépenses	8				1.141.567,54
Résultat présumé au 31/12/2022 (7 - 8)	9				0,00

Le budget extraordinaire s'équilibre à 216.000 EUR :

		2020	2021			2022
			Après la dernière M.B.	Adaptations	Total	
COMPTE 2020						
Droits constatés nets	1	57.090,35				
Engagements à déduire	2	54.582,52				
Résultat budgétaire au compte 2020 (1 - 2)	3	2.507,83				
BUDGET 2021						
Prévisions de recettes	4		128.496,63	-90.000,00	38.496,63	
Prévisions de dépenses	5		128.496,63	-90.000,00	38.496,63	
Résultat présumé au 31/12/2021 (4 - 5)	6		0,00		0,00	
BUDGET 2022						
Prévisions de recettes	7					216.000,00
Prévisions de dépenses	8					216.000,00
Résultat présumé au 31/12/2022 (7 - 8)	9					0,00

Pour accord,

La Directrice Générale du CPAS,

Laura de WERGIFOSSE



Le Président du CPAS,

Patrick DANZE

La Directrice Générale,

Isabelle DOYEN

Le Bourgmestre,

Hubert JONET

**BI 2022
CPAS**

AVIS DE LÉGALITÉ

Service demandeur	Directrice générale
Demandeur	Laura de Wergifosse
Contact	Tél: 04259991, E-mail: dg.cpas@verlaine.be
Date de demande	22/11/2021
Visa	
Date de l'avis de légalité	22/11/2021
Le Directeur financier remet un avis de légalité favorable sur le BI 2022.	
Remarques	

Fait à Verlaine

Le 22/11/2021.

Le Directeur Financier,


Virginie Janss

Tableau budgétaire récapitulatif des projets extraordinaires et de leur voies et moyens
(annexe au budget ou à la modification budgétaire)

Prévision du solde du fonds de réserve au 1/1:
Prévision d'alimentation à partir de l'ordinaire
Prévision d'alimentation à partir de l'extraordinaire
Solde prévisionnel disponible:

Autofinancement	
	58.466,61
	0,00
	120.000,00
	178.466,61

Numéro de projet	Objet	Prévision de dépense	Montants prévus par fonds de réserve	Montants prévus par emprunts	Montants prévus par subsides	Total des voies et moyens	Recettes - Dépenses
20220001	Rénovation local Seraing-le-Château	25.000,00	25.000,00	0,00	0,00	25.000,00	0,00
20220002	Rénovation énergétique bâtiment ILA	60.000,00	35.000,00	0,00	25.000,00	60.000,00	0,00
20220003	Mobilier de bureau	2.000,00	2.000,00	0,00	0,00	2.000,00	0,00
20220004	Matériel informatique	2.000,00	2.000,00	0,00	0,00	2.000,00	0,00
20220005	Mobilier divers	2.000,00	2.000,00	0,00	0,00	2.000,00	0,00
20220006	Matériel divers	1.000,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00
20220007	Matériel informatique	2.000,00	2.000,00	0,00	0,00	2.000,00	0,00
20220008	Mobilier - logement de transit	2.000,00	2.000,00	0,00	0,00	2.000,00	0,00
Totaux :		96.000,00	71.000,00	0,00	25.000,00	96.000,00	0,00
	Prévision du solde du fonds de réserve au 31/12:		107.466,61				

Tableau des mouvements des réserves et provisions
(annexe au budget ou à la modification budgétaire)

Intitulé	Disponible à la clôture du compte N-2	Disponible présumé à la clôture du compte N-1	Dotation prévue au budget de l'exercice N		Utilisation prévue au budget de l'exercice N	Solde présumé à la clôture de l'exercice N
			Prélèvement du service ordinaire	Prélèvement du service extraordinaire		
Fonds de réserve ordinaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds de réserve extraordinaire	46.458,78	58.466,61	0,00	120.000,00	71.000,00	107.466,61
Provisions	0,00	10.000,00	0,00	0,00	0,00	10.000,00